



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session plénière du 2 mars 2017

Intervention de Charles de GEVIGNEY – Rénovation énergétique

Rapport N° 17.01.01 SRADDET

Monsieur le Président, Chers collègues,

Dans le cadre de la rénovation énergétique, depuis plusieurs années les politiques régionales ont intégré la nécessité de considérer le problème dans une logique globale, qui comprend d'une part le logement de la cave au grenier, en passant par la chaudière, mais aussi en intégrant les logements particuliers comme collectifs. Et nous approuvons cette vision des choses.

Dans cette optique, la Région Centre avait mis en place le dispositif **ISOLARIS** qui permettait aux particuliers d'emprunter jusqu'à 40 000€ sur 15 ans à taux zéro pour des travaux de rénovation énergétique. Quatre banques étaient engagées, en concertation avec la Région, dans le financement de ces prêts.

Le site « énergie centre » nous indique que le dispositif ISOLARIS n'existe plus à partir de 2017. Non seulement il était pourtant prévu d'y allouer des fonds pour la période 2015-2020, mais le déploiement massif de cette disposition était même un des objectifs du Plan Climat Energie régional.

C'est d'autant plus étonnant qu'il n'est fait mention de cette interruption ni dans le budget primitif 2016, ni dans celui de 2017. Au contraire, ces deux documents semblent conforter l'existence d'ISOLARIS dans le cadre de la politique de rénovation énergétique à l'attention des particuliers.

Il est à noter que le montant des prêts accordés dans le cadre du dispositif ISOLARIS était faible (180k€ en 2015, 100k€ en 2016, 20k€ en 2017) Il paraît étrange qu'une aide aussi avantageuse n'ait pas été consommée.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Cet état de fait nous amène donc à vous poser deux questions :

- L'Echec de ce dispositif est-il dû à un manque de performance des services (comme Espaces Info Energie) dans la promotion des outils mis en place par la Région ?
- D'autre part, que reste-t-il comme aide directe aux particuliers ? Si l'on en croit vos propres sources de communication, il ne reste que **ENERGETIS** (qui est une participation aux frais d'audit énergétique), et le **concours mon confort géothermie**. Sachant que la quasi-totalité des dossiers d'efficacité énergétique que l'on voit passer en commission permanente, ce sont des agences immobilières qui en bénéficient.

Je vous remercie.

